



## EDITO



**Nicole BRICQ**  
Ministre du  
Commerce extérieur

« A l'heure où la création d'emplois repose notamment sur la capacité des entreprises françaises à gagner des marchés à l'étranger et à s'affirmer

face à leurs concurrentes internationales, le gouvernement a choisi de dynamiser et démocratiser l'accès au Volontariat International en Entreprise (V.I.E) au travers du « Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi ». Côté pile, pour les nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi, le V.I.E est un véritable sas vers des postes à responsabilités, en France ou à l'étranger; côté face, pour les entreprises françaises, le V.I.E est le meilleur détecteur de talents à vocation internationale.

En desserrant les contraintes pesant sur les entreprises de création récente et en favorisant l'acceptation du statut du V.I.E par nos partenaires étrangers nous pourrions ainsi faire progresser le nombre de V.I.E qui sont souvent au cœur des projets de développement à l'export des entreprises françaises.

La compétitivité des entreprises françaises et l'attractivité de leurs produits nécessitent pour elles d'avoir un pied dans chaque marché export potentiel, ce que permet parfaitement cette formule.

Le V.I.E est un excellent outil pour passer à l'offensive, valoriser le « savoir-faire » français sur les marchés étrangers et nous affirmer dans l'économie mondiale. »

Le bulletin d'information  
du Volontariat International en Entreprise

## 200 V.I.E en poste sur l'ensemble des Provinces du Canada !

« Le nombre de V.I.E en Amérique du Nord est en progression rapide depuis plusieurs mois, tant aux États-Unis (2ème pays mondial de destination des V.I.E et 1er hors Europe) qu'au Canada qui pointe désormais au 7ème rang mondial ! Le Canada est d'ailleurs le pays qui aura enregistré la plus forte progression du nombre de V.I.E au cours des 12 derniers mois (+40% d'avril 2012 à avril 2013), essentiellement au sein de PME qui représentent aujourd'hui 70% des 122 entreprises utilisatrices de la formule.

Le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault, en voyage officiel au Canada du 13 au 15 mars dernier, ne s'y est pas trompé. Il a tenu à saluer les 200 V.I.E désormais en poste sur l'ensemble des Provinces, et à s'entretenir en particulier avec une dizaine d'entre eux au cours d'une séquence organisée par UBIFRANCE Amérique du Nord.

Pendant son discours devant la communauté franco-canadienne des affaires, le Premier Ministre a remercié les V.I.E pour leurs talents, leur enthousiasme et les succès concrets que leur engagement générerait pour leur entreprise. Jean-Marc Ayrault a ensuite échangé avec des V.I.E représentatifs des activités des entreprises françaises au Canada (six d'entre eux effectuaient leur mission pour le compte de PME, quatre au sein de Grands groupes).

Le Canada présente la particularité d'afficher tous les avantages d'un pays développé (fort pouvoir d'achat, consommateur averti, friand de nouveautés et d'innovations) et les besoins d'un marché émergent (infrastructures, télécommunications, exploitation des ressources naturelles...). Le pays a ainsi bien résisté à la crise mondiale et a enregistré, dès 2010, une forte reprise (+3%), confirmée par la suite (+2% en 2011 et 2012 ; 1,9% attendus en 2013).

Une tendance favorable pour le développement export des entreprises françaises. Notamment pour les 550 filiales françaises présentes sur place, qui pour plus de 22% d'entre elles ont bien compris les avantages d'une formule encouragée par les Autorités Canadiennes. »



**Axel BAROUX**  
Directeur UBIFRANCE  
CANADA



## BAROMÈTRE

mars 2013

Depuis la création du V.I.E en 2000, **41 293 jeunes** ont effectué une mission pour le compte de **4 801 entreprises**.

● **7 502 volontaires** sont actuellement en poste pour le compte de **1 719 entreprises** dans **127 pays**.

● Près de 65 % des entreprises recourant au V.I.E sont des PME.



UBIFRANCE



## BRÉSIL : Des nouvelles en perspective...

Depuis le changement de réglementation migratoire au Brésil fin 2010, le V.I.E est assimilé à un détaché en formation dans une société brésilienne filiale de la société française pour une durée

maximum de 12 mois. Des démarches officielles ont été engagées auprès des autorités brésiliennes de l'immigration, pour permettre de faire évoluer cet état de fait. Le Service économique, le bureau UBIFRANCE, ainsi que l'Ambassadeur, nous permettent d'espérer des

améliorations, notamment sur la durée de séjour possible au Brésil. À noter : l'obtention d'un visa pour le Brésil est long, compter en moyenne 5 mois d'instruction, à prendre en compte pour le dépôt d'une demande d'affectation.

## ÉTATS-UNIS : Possibilité de bénéficier du visa OPT sur place



Les V.I.E affectés aux États-Unis devaient jusqu'à présent être munis d'un visa J-1 (voir note États-Unis). Il est désormais possible d'affecter les candidats

déjà présents aux États-Unis dans le cadre d'un cursus universitaire et en possession d'un visa F-1. Ces candidats devront obtenir avant leur affectation

un visa OPT. Dans ce cas uniquement, le V.I.E sera affecté sur place pour une durée de 12 mois. Le dépôt de la demande d'affectation devra se faire le 10 du

mois M-2 avant le démarrage du contrat.

Contactez notre cellule visa pour plus d'information : [visas.vie@ubifrance.fr](mailto:visas.vie@ubifrance.fr)

## AFFECTATIONS SUSPENDUES : Actualités

Nous sommes contraints d'interdire strictement les affectations et déplacements de Volontaires en **République Centrafricaine** suite aux récents événements et ce pour une durée indéterminée.

Concernant le **Cameroun**, le nord du pays ainsi que toute la frontière avec le Nigeria sont passés en zone rouge et sont donc interdits aux V.I.E.



L'évolution rapide des conditions de sécurité dans le monde nécessite un degré de vigilance accru de la part de l'entreprise, mais également du Volontaire tout au long de sa mission :

## MONDE : 'Précaution est mère de sûreté'

- Avant le départ d'un V.I.E, il est nécessaire de mettre en place les conditions propres à garantir sa sécurité sur son lieu de mission.
- Dès l'arrivée du Volontaire sur son lieu de résidence, veillez à ce qu'il se présente au bureau UBIFRANCE et s'inscrive

auprès des autorités consulaires.

- Tout au long de la mission du Volontaire, l'entreprise doit appliquer les règles élémentaires de sécurité.

Le site « conseils aux voyageurs » du Ministère des Affaires étrangères permet aux entreprises et aux

Volontaires de se tenir informés de l'actualité du ou des pays de mission et des dernières recommandations sécuritaires et sanitaires.

**Incontournable tout au long de la mission, le site <http://www.diplomatie.gouv.fr> rubrique conseils aux voyageurs**

### Projets de mission V.I.E ? Les fiches pays sont mises à jour pour vous !

Ces fiches sont à votre disposition dans votre espace web dédié.

**Les dernières mises à jour :** Côte d'Ivoire; Indonésie; Japon; Madagascar; Malaisie; Mexique; Ouganda; Rwanda; Taiwan; Tanzanie

**Les dernières notes traduites en anglais :** Allemagne; Argentine; Bangladesh; Brésil; Canada (hors province du Québec); Colombie; Corée du Sud; Espagne; Inde (hors accord); Mexique; Philippines; Royaume Uni; Singapour; Thaïlande

## Le saviez-vous ?

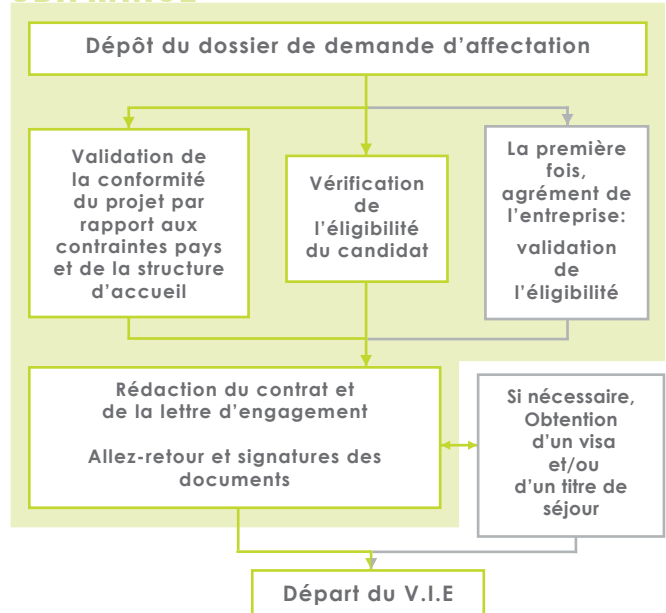
UBIFRANCE ayant la responsabilité contractuelle du candidat, le temps d'instruction de la demande d'affectation correspond au temps nécessaire pour procéder aux vérifications de la demande, en France et dans le pays d'accueil.

Pour que le dossier s'instruise au plus vite nous vous conseillons donc de bien le préparer. Il est nécessaire de s'assurer de l'adéquation de la mission proposée par rapport aux contraintes pays résumées dans la note pays, notamment en termes de sécurité et de modalité d'affectation (logement,...). Un élément important est de bien communiquer avec la structure d'accueil qui doit être informée de l'arrivée du V.I.E et être en mesure de l'accueillir.

Attention, le départ du V.I.E dépend également des démarches parallèles que l'entreprise, la structure d'accueil et/ou le jeune doivent assurer quand le visa est nécessaire (en conformité avec les indications fournies dans les notes pays disponibles dans votre espace web dédié). L'entreprise doit donc prendre en compte les délais d'obtention du visa requis.

**Que se passe-t-il entre le dépôt de la demande et le départ du V.I.E ?**

### UBIFRANCE



**Frédéric BIEN**

Directeur Général et cofondateur de FGISAS, plus connue par sa marque commerciale Fabulous Garden, PME créée en 2007. Son chiffre d'affaires représente plus de 3 millions d'euros par an, majoritairement à l'export (50% du CA à l'export sur l'Europe et l'Australie).

« Au départ, compte tenu de notre taille, nous ne pensions pas pouvoir bénéficier de la formule V.I.E. Quand nous avons appris qu'il était possible d'y recourir, nous doutions de pouvoir trouver le 'bon' candidat... Puis, il y a un an et demi, sur un salon à l'étranger, nous avons rencontré un jeune en mission V.I.E pour le compte d'un de nos distributeurs : les qualités du Volontaire nous ont rassurés et convaincus. Par la suite le jeune a d'ailleurs été recruté !

Nous avons alors décidé de saisir l'opportunité du V.I.E pour intensifier notre présence sur le marché

## Témoignage:

**« Compte tenu de notre taille, nous doutions de pouvoir trouver le 'bon' candidat V.I.E... »**

**« Nous avons choisi de déléguer à UBIFRANCE la présélection du candidat. »**

anglais. Dans notre secteur et pour une structure comme la nôtre, les négociations avec les centrales d'achats peuvent durer 12 à 18 mois. Prendre un V.I.E pour faire plus de lobbying auprès des prospects directement sur place répond à ce besoin intermédiaire avant décision d'embauche. Une mission de 12 mois permet de voir si les résultats sont probants et si le potentiel de développement existe. La mission peut être alors prolongée ou arrêtée.

Nous manquons de temps pour gérer le recrutement du Volontaire.

UBIFRANCE nous a proposé la prestation 'Appui au recrutement', une aide opérationnelle dans la phase d'identification des profils correspondant à notre offre V.I.E, de plus pour un coût raisonnable.

Nous avons donc choisi de déléguer à UBIFRANCE la préqualification du candidat.

Nous avons reçu une short-list de cinq personnes, tous des candidats de valeur, préalablement interviewés par UBIFRANCE. Parmi ces candidats, nous avons choisi la personne qui

avait l'expérience commerciale la plus marquée. Le choix du V.I.E et la mise en place du projet ont en définitive été assez rapides, en 2 mois.

Après une formation à la technicité des produits et à la culture de notre entreprise, la volontaire s'est installée au Royaume Uni.

Nous avons pu également bénéficier de l'hébergement de notre V.I.E au sein du bureau UBIFRANCE de Londres: ce qui nous permet de commencer notre activité à moindre coût.

Si nous atteignons nos objectifs de développement, nous prévoyons d'envoyer un V.I.E aux États-Unis en 2014, pendant un an, pour défricher le terrain et préparer le lancement de la marque l'année suivante.

Aujourd'hui, pour une PME active sur des marchés très tendus, la qualité et le professionnalisme des candidats sont des atouts qui permettent d'utiliser la formule très sereinement. C'est une solution intelligente pour l'entreprise et le candidat, 'gagnant gagnant'.

# LES PLUS UBIFRANCE

## DIVERSIFIEZ VOS TALENTS !



Photo : Directe Pays de la Loire

Fort d'un premier partenariat avec Passeport Avenir en 2011, UBIFRANCE vient de conclure un accord avec Mozaïk RH.

Cette association, spécialisée dans la promotion de l'égalité des chances et de la diversité, a pour mission de favoriser la rencontre entre les entreprises et les jeunes diplômés des quartiers populaires.

Signé le 22 mars dernier par Christophe LECOURTIER, Directeur Général d'UBIFRANCE en présence de Monsieur le Premier ministre Jean-Marc AYRAULT, et de Madame la Ministre du Commerce extérieur

Nicole BRICQ, ce partenariat a pour ambition de démocratiser l'accès au V.I.E. Les partenaires se sont engagés à sensibiliser les entreprises au potentiel des candidats des quartiers populaires et à valoriser les opportunités de V.I.E existantes auprès des candidats suivis par Mozaïk RH.

### En savoir plus :

[www.passeport-avenir.com](http://www.passeport-avenir.com)  
[www.mozaikrh.com](http://www.mozaikrh.com)

## LES ÉVÈNEMENTS À VENIR

Découvrez ci-dessous, les Grands Prix à l'étranger et les Forums de recrutements en France prévus dans les prochains mois :

### Grands Prix V.I.E à l'étranger

Autriche  
 Île Maurice  
 Afrique Australe  
 Arabie Saoudite  
 Afrique du Nord  
 Maroc  
 Singapour

24 avril  
 1<sup>ere</sup> quinzaine de mai  
 23 mai  
 fin mai  
 2<sup>eme</sup> quinzaine de mai  
 2<sup>eme</sup> quinzaine de mai  
 fin juin

### Contacts

camille.dachicourt@ubifrance.fr  
 grandprixvieafrique@cnccef.org  
 grandprixvieafrique@cnccef.org  
 amina.girod@ubifrance.fr  
 grandprixvieafrique@cnccef.org  
 grandprixvieafrique@cnccef.org  
 moyembi.bibiche@ubifrance.fr

### Actions de promotion V.I.E à l'étranger

Pologne, Cocktail d'affaires

25 avril

zielinska.ewa@ubifrance.fr

### Actions de promotion V.I.E en France

Grand Prix VIE Grand Quart Sud Est  
 Forums de recrutement Planète PME - Paris

13 juin  
 18 Juin

claudia.chang@ubifrance.fr  
 infovie@ubifrance.fr

Retrouvez le calendrier de l'ensemble des actions organisées en régions dans la rubrique « Actualités » du civiweb.



## Retenez votre stand !

La 14<sup>ème</sup> édition du Forum annuel V.I.E aura lieu à Paris XII, le jeudi 10 octobre 2013.

A cette occasion, plus de 2 000 jeunes diplômés, motivés par l'international et dont les profils ont été ciblés en amont selon vos besoins, seront présents pour rencontrer les entreprises participantes.

• **Inscriptions au Forum V.I.E ouvertes jusqu'au 17 mai.**

**Contact :** lucienne.magee@ubifrance.fr

### V.I.E News UBIFRANCE

Siège social : 71-77, boulevard Saint-Jacques  
 75998 Paris Cedex 14

Responsable de la publication :  
 Christophe LECOURTIER

Rédacteur en chef :  
 Michel LODOLO

Rédaction et maquette : Didier CROS

Pour contribuer à la newsletter contacter  
 didier.cros@ubifrance.fr

Un projet ? Une mission ?  
 N'hésitez pas à nous contacter :

N°Azur 0 810 659 659

COÛT D'UN APPEL LOCAL

